

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 17 JUILLET 2014

Présents : MM. MORA, LEES, Mme COIG, CASAUX-BIC, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, TEULADE, Mme VOELTZEL, LABORDE, LAPRUN, KELLER, AURISSET, Mme BESSONNEAU, Mme MENE-SAFFRANE, Mme FOIX, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, ROSENTHAL, ADAM, Mme BONNET, DALL'ACQUA, Mme POTIN, Mme ETCHENIQUE, LABARTHE, Mme SARTOLOU, Mme GASTON, Mme GIRAUDON, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE.

<u>Pouvoirs</u> :	André BERNOS	à	Bernard AURISSET
	Suzanne SAGE	à	Maryse ARTIGAU
	France JAUBERT-BATAILLE	à	Michel ADAM
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Marc OXIBAR	à	Fabienne MENE-SAFFRANE
	Hervé LUCBÉREILH	à	Daniel LACRAMPE
	Denise MICHAUT	à	Dominique FOIX
	Rosine CARDON	à	Maylis DEL PIANTA
	Pierre SERENA	à	Maïté POTIN
	Didier CASTERES	à	Gérard ROSENTHAL
	Bernard UTHURRY	à	Joseph LEES
	Jean-Etienne GAILLAT	à	Marylise GASTON

<u>Suppléants</u> :	Christine CABON	suppléante de	Aimé SOUMET
	Daniel MEDOU-MARERE	suppléant de	Christophe GUERY

Excusés : Jean-Michel IDOPE, Sandrine HIRSCHINGER, Gérard LEPRETRE.

RAPPORT N°140717-07-FIN

RESTAURATION SCOLAIRE : MODIFICATION DES TARIFS

M. KELLER précise que sur les 10 ans de gestion CCPO, les participations familiales de restauration collective n'ont évolué qu'à une seule reprise en 2010 (hausse de 5% soit 15 centimes environ).

Par simple mesure de gestion, et donc pour ne pas laisser creuser le déficit de fonctionnement (60K€ en 2013), il convient de relever les tarifs actuels de la progression de l'indice de l'INSEE des prix à la consommation.

le 22 JUL. 2014

Une hausse très modérée de 1,5% (soit + 5 centimes), est préconisée.

REC
SOUS-PRÉFECTURE
OLORON S^{TE} MARIE

Le tableau ci-dessous fait apparaître les tarifs actuels et les propositions d'augmentation des tarifs proposés de : 5 centimes d'euro soit environ 1.6% à compter du 17 juillet 2014.

	Tarifs actuels depuis 2010	Tarifs proposés à compter du 17.07.14
Repas enfant CCPO	3.25€	3.30€
Repas enfant hors CCPO	3.55€ (Féas, Issor-Lourdios, Cardesse)	3.60€
Repas enfant Centre de Loisirs	3.25€ (Amicale Laique)	3.30€
Repas enfant Centre de Loisirs	3.25€ (La Haüt)	3.30€
Repas adulte	5.15€ (Pers.Com.CCPO.Hors CCPO)	5.20€
Repas instituteur	4.15€	4.20€

Parallèlement, la CCPO s'engage à mener une étude tendant à moduler les participations selon les revenus des ménages (méthode du quotient familial).

Rappelons par ailleurs que les familles en difficultés ont la possibilité de saisir les services sociaux pour la prise en charge totale ou partielle des frais de cantine :

Le rapporteur entendu,

Oui cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **DÉCIDE** de voter la grille de tarifs présentée ci-dessus,
- **DÉCIDE** d'appliquer ces tarifs à la rentrée scolaire 2014-2015.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 17 juillet 2014

Suivent les signatures

Affiché le 22.07.14



Le Président

Daniel LACRAMPE

REÇU

le 22 JUL. 2014

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON STE MARIE